

## Procès-verbal

Séance du 29 Octobre 2018

L' an 2018, le 29 Octobre à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s' est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en mairie sous la présidence de Madame Lisiane MOREAU, Maire de Péault (Vendée).

**PRÉSENTS** : Mme Lisiane Moreau, MM Gérard Commarieu, Thibaud Renaudeau, Mme Valérie Lièvre, MM Laurent Guilbaud, Freddy Orgerit, Michel Papin, Anthony Poiraud, Marc-Henri Le Vaillant et Rodolphe Arneaud.

Excusé(s) : MM : ANGIBAUD Mickaël, MENANTEAU Laurent

Excusé : M. MARTIN Thierry (procuration à M. COMMARIEU Gérard)

### **Nombre de membres**

- Afférents au Conseil municipal : 13
- Présents : 10

**Date de la convocation** : 23/10/2018

**Date d'affichage** : 23/10/2018

**A été nommé(e) secrétaire** : Mme LIEVRE Valérie

---

*En préambule, Mme le Maire tient à rendre hommage à Mme Eliane Menanteau, membre du C.C.A.S, pour son implication et son dévouement à la communauté.*

### **APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 16 OCTOBRE 2018**

Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve le compte-rendu de la séance du 16 octobre 2018 et n'émet aucune observation.

### **Délibération n°2018\_47: ATTRIBUTION DU MARCHE DE TRAVAUX - MISE EN ACCESSIBILITE DE LA SALLE POLYVALENTE " NORBERT MEUNIER "**

Pour rappel, par délibération n° 2018-17, le conseil municipal a sollicité une subvention auprès de la Région dans le cadre du Fonds Régional de Développement des Communes (FRDC) pour la rénovation et mise en accessibilité de la salle polyvalente Norbert Meunier.

Par délibération n°2018-32, le conseil municipal a retenu cabinet d'architecte 6K pour la maîtrise d'œuvre du projet.

La consultation en procédure adaptée a été lancée le 05 octobre sur le profil acheteur : <https://www.marches-securises.fr> avec une date limite de remise des offres fixée au 19 octobre 2018 à 12h. L'ouverture des plis s'est déroulée le 19 octobre à 15h.

Mme le Maire présente le rapport d'analyse des offres et le classement des propositions selon les critères de pondération : délai d'exécution (50 %), valeur technique des prestations (30 %) en fonction des informations contenues dans le mémoire technique, des fiches techniques des produits proposés et des références présentées, prix des prestations (20 %) apprécié en fonction du montant global forfaitaire indiqué à l'acte d'engagement.

LOTS	ENTREPRISES	PRIX HT	OPTION S	TOTAL HT
Menuiseries	SARL Richard Guery	3 780.01 €		3 780.01 €
Cloisons plaques de plâtre	Aucune offre			
Carrelage	Aucune offre			
Plafonds suspendus acoustiques	Retrait de candidature - aucune offre			
Peinture	SARL Fabrice Careil	2 049.60 €		2 049.60 €
Plomberie Sanitaire	PLOMBEO	7 425.00 €		7 425.00 €
Electricité chauffage	Aucune offre			

Vu le Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics,  
Vu l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics  
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.2122-21,  
Vu le rapport d'analyse des offres,  
Vu l'avis de la commission du 19 octobre 2018 et la décision du Maire, en raison des délais impartis, de lancer une procédure de marché négociés sans publicité ni mise en concurrence pour les lots déclarés infructueux, en application l'article 30 I 2° du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics,

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil municipal décide :

- décide d'attribuer les marchés aux entreprises suivantes :

- ❖ Lot 1 menuiseries: à l'entreprise SARL Richard Guery (Moutiers-sur-le Lay) pour un montant HT de 3 780.01 € (base)
- ❖ Lot 5 peinture : à l'entreprise SARL Fabrice Careil (Péault) pour un montant HT de 2 049.60 € (base)
- ❖ Lot 6 plomberie sanitaire : à l'entreprise PLOMBEO (Mareuil sur Lay-Dissais) pour un montant HT de 7 425,00 € (base)

- déclare infructueux pour absence d'offre : le lot 2 cloisons plaque de plâtre, le lot 3 carrelage, le lot 4 plafond suspendus, le lot 7 électricité chauffage ventilation et attribue en application l'article 30 I 2° du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics, les lots suivants :

- ❖ Lot 2 cloisons plaque de plâtre : à l'entreprise SARL Pascal FORESTIER (Luçon) pour un montant HT de 4 578.75 € (base)
- ❖ Lot 3 carrelage : à l'entreprise SARL Pascal FORESTIER (Luçon) pour un montant HT de 9 493.77 € (base)
- ❖ Lot 4 Plafond suspendus : à l'entreprise SARL Pascal FORESTIER (Luçon) pour un montant HT de 1 289.18 € (base+option)
- ❖ Lot 7 électricité chauffage ventilation : à l'entreprise SARL GAUVRIT Electricité (Mareuil sur Lay-Dissais) pour un montant HT de 3 544.87 € (base)

- autorise Mme le Maire à signer les marchés et toutes les pièces afférentes au dossier,

A l'unanimité (pour : 11 contre : 0 abstentions : 0)

### 3- PROJETS 2019

Mme le Maire explique aux membres présents que les demandes de subventions 2019 (DETR) sont à solliciter en début d'année avant la fin février.

Aussi, elle interpelle le conseil municipal sur les projets 2019 qui pourraient être concernés par cette subvention et détaille les différents travaux possibles:

\* Eglise

- problème d'eaux pluviales déversées sur terrain privé
- plancher et parement au mur
- mise aux normes accessibilité

\* Ecole - restaurant scolaire

- mise aux normes accessibilité

Mme le Maire demande l'autorisation au conseil municipal de missionner un cabinet d'études afin de commencer à travailler les dossiers et les chiffrages.

A l'unanimité des membres, le conseil autorise Mme le Maire à lancer les études des projets de l'année 2019.

#### 4- INFORMATIONS DIVERSES

- Boîte à livres: il est proposé d'installer une boîte à livres près de la machine à pain sous un appentis.
- Demande de prêt de salle par l'école de musique intercommunale: le conseil municipal accepte la mise à disposition gratuite pour le 21 décembre 2018
- Pâturage: un administré sollicite la mise à disposition du terrain derrière le cimetière pour le pâturage de ses chevaux. Le conseil municipal accepte cette mise à disposition (l'intéressé devra clôturer le terrain)

Séance levée à: 22:10

En mairie, le 30/10/2018  
Le Maire  
Lisiane MOREAU